

**Lettre remise par Jacques Nassif
à
nos collègues de**

Dimension de la Psychanalyse, Psychanalyse Actuelle, Analyse Freudienne

**Cartels Constituants de L'Analyse Freudienne,
37 bis, rue des Abbesses
75018 Paris**

Paris, ce 29 Juin 2001

Cher collègue,

Je vous écris en tant qu'occupant la fonction de « Coordonnant de la passe » aux C.C.A.F. et en tant que Président actuel de cette association, ayant été, lors de sa dernière assemblée générale, accrédité par un vote favorable pour vous faire la proposition suivante, telle qu'elle avait été rédigée par mes soins pour être mise en discussion en son sein :

« Force est donc de revenir au projet de modification statutaire proposé dans l'esprit de la « Passe en Réseau » dont Dimension de la Psychanalyse avait pris l'initiative.

- 1) Je proposerai en un premier temps que soit voté le principe d'une extension du nombre des membres potentiels du Jury de la passe, en dehors des CCAF et à raison de trois membres par association concernée. Ces associations pourraient être en tout cas : Dimension de la Psychanalyse, Psychanalyse actuelle et Analyse Freudienne, ce qui amènerait à 12 le nombre des participants au jury potentiel. Nous en ferions la proposition à l'issue du vote de notre A.G., si celui-ci était favorable, et laisserions à la discrétion de chaque association le soin de déterminer la modalité de désignation de ses trois membres du Jury. Nous continuerions pour notre part de les élire comme par le passé. Cette nouvelle modalité de travail serait mise en route à partir de début 2002, par exemple. Et si un nombre plus important d'associations se manifestait, nous disposerions d'un volant plus important de membres suppléants pour le Jury, qui ne devrait pas cependant excéder les douze. Il y aurait donc deux membres du jury par association, plus un suppléant. Et le tirage au sort par le passant de son jury potentiel serait corrigé de telle sorte qu'au moins trois des associations concernées soient représentées au sein de son jury.*